

tières ainsi que les transformations des produits forestiers, la plus grande partie de ces forêts aujourd'hui inaccessibles deviendront tôt ou tard commercialement exploitables. De la superficie boisée accessible, 481,790 milles carrés fournissent du bois tendre, 213,590 du bois tendre et du bois dur et 96,290 du bois dur.

Au Canada pris dans son ensemble, 8·4 p.c. environ de toutes les forêts ont été consacrées en permanence à la production forestière. Avant le transfert des ressources naturelles aux provinces de l'ouest en 1930, quelque 33,023 milles carrés de cette étendue réservée constituaient les forêts nationales. La plupart de celles-ci sont continuées comme forêts provinciales. La répartition des forêts provinciales, des parcs provinciaux et nationaux parmi les diverses provinces figure au tableau suivant:

RÉSERVES FORESTIÈRES ET PARCS CANADIENS, 1933.

Provinces.	Réserves forestières provinciales.	Parcs provinciaux.	Parcs nationaux.
	milles car.	milles car.	milles car.
Nouvelle-Ecosse.....	-	-	0-05
Nouveau-Brunswick.....	-	-	0-10
Québec.....	28,960	7,288	-
Ontario.....	19,607	4,889	15-00
Manitoba.....	3,808	-	1,148-00
Saskatchewan.....	9,217	177	1,869-00
Alberta.....	19,433	3	24,616-00
Colombie Britannique.....	15,964	2,221	1,715-00
Totaux.....	96,989	14,578	29,363-15

De la superficie totale des forêts, 9·6 p.c. ont été concédées en permanence à des particuliers ou à des corporations. Des 13·2 p.c. de la superficie détenue par la Couronne, le droit de coupe a été concédé par contrat ou licence. Jusqu'à date, 77·2 p.c. restent inaliénées. On peut dire que 90·4 p.c. des forêts du Canada sont encore la propriété de l'Etat ou ne sont soumises qu'à quelques privilèges temporaires concédés aux détenteurs de limites, mais peuvent en aucun temps être replacées sous le contrôle du gouvernement et consacrées à la production forestière.

**Volume de bois en futaies.**—En 1932, le volume de bois en futaies au Canada est estimée à 267,733 millions de pieds cubes, dont 217,776 millions de pieds cubes d'essences résineuses et 49,957 millions de pieds cubes de bois feuillu.

De 1926, à 1930, on a tiré annuellement de ces futaies, pour consommation, environ 2,000 millions de pieds cubes de bois conifèreux et 970 millions de pieds cubes de bois durs. La perte annuelle par le feu est estimé à 185 millions de pieds cubes de conifères et 45 millions de pieds cubes de bois durs. Bien que ces dernières années aient été relativement exemptes d'épidémies et de maladies cryptogamiques, des infections locales causent d'assez graves dommages chaque année. En 1931, le sapin baumier de la Nouvelle-Ecosse a souffert de grandes pertes d'une goutte provoquée, pense-t-on, par la succion d'infimes insectes du genre *Dreyfusia*, qui n'avaient jamais été signalés antérieurement. Dans la péninsule de Gaspé, la tenthrede de l'épinette est devenue une menace sérieuse. En l'absence de toutes données précises permettant d'estimer les pertes annuelles provenant de ces causes, on a présumé qu'elles atteignent 700 millions de pieds cubes. L'appauvrissement total durant ces cinq années est donc estimé à 3,900 millions de pieds cubes. Personne ne peut dire jusqu'à quel point ces pertes ont été compensées par le jeune bois, mais si l'on considère la prépondérance du jeune bois dans la reproduction on se rend compte qu'il y a eu une perte considérable de bois marchand.